

La DRFIP a souhaité échanger avec les OS du Loiret par audioconférence aujourd'hui qui a constitué la première depuis l'arrivée de Mme GODART DEVAUJANY.

Elle a fait le point sur la situation sécuritaire du département suite aux émeutes et a évoqué les sujets suivants :

Mesures de prévention – rappels suite aux émeutes.

Notre directrice a tenu à souligner qu'aucune destruction n'avait affecté les locaux occupés par la DRFIP. Les gestionnaires des sites et plus particulièrement ceux de Montargis et Gien ont été destinataires de messages d'alerte et de prudence visant à la sécurisation des locaux.

La directrice a demandé une mise à jour des annuaires des responsables de sites comprenant les numéros personnels de ces derniers. Elle a aussi rappelé que le médecin de prévention était disponible pour recevoir les agents qui auraient été impactés par ces épisodes de violence urbaine.

La CFTC a demandé si un protocole spécifique à la sécurité des bâtiments serait diffusé à l'ensemble des agents. Mme GODART DEVAUJANY a répondu que seuls un rappel des messages de prudence et la diffusion des fiches se rapportant à la sécurité de bâtiments seraient diffusés aux agents.

Programme 348 et travaux sur le bâtiment F1

De nombreux dysfonctionnements ont été évoqués par les différentes organisations syndicales parmi lesquels :

- La mise hors service des digicodes suite au déclenchement de l'alerte incendie ;
- L'absence de portes dans les locaux nouvellement affectés au SIP Orléans ;
- La demande de mise à disposition d'armoires supplémentaires dans certains services ;
- Le manque récurrent de prises spécifiques au matériel informatique et de stores dans les locaux occupés par le SDIF ;
- Le déménagement de la trésorerie- amendes en octobre...

Réorganisation de la direction

Suite à l'argumentaire développé par vos élus CFTC DGFIP Loiret au cours du dernier CSAL du 19 juin 2023 faisant état d'un manque de communication certain envers les agents, Mme GODART DEVAUJANY a réuni un groupe de travail le 28/06/2023. Suite au groupe de travail, notre directrice s'est engagée à diffuser, sur Ulysse Loiret, l'organigramme rénové de la direction avec une cible au 01/01/2023 d'une part, et en 2024 d'autre part accompagné d'un message à destination des agents. Ces organigrammes sont consultables sur le site de la DRFIP Loiret.

A l'heure actuelle, la CFTC DGFIP Loiret regrette que ces organigrammes ne donnent aucune visibilité aux agents concernés quant à l'implantation géographique des nouveaux services alors que le premier organigramme fait état d'une cible au 01/09/2023. Par ailleurs, ces documents ne donnent aucune visibilité sur le transfert des missions et des ETP correspondants d'une ancienne division vers la nouvelle division.

Le CSAL qui sera réuni le 28/09/2023 doit aborder la réorganisation de la direction. Vos élus CFTC DGFIP Loiret seront attentifs pour que la direction apporte les éléments nécessaires aux agents afin qu'ils puissent se projeter et éventuellement revoir leur organisation personnelle et familiale au regard des nouvelles contraintes géographiques induites par cette restructuration fonctionnelle.

GMBI

M. DRANO est intervenu sur le sujet de la volumétrie des messages induits par GMBI. Il a reconnu que les agents sont fortement impactés mais « on gère »...La Direction Générale préparerait un message sur le sujet ...

La CFTC DGFIP Loiret vous souhaite un bel été.